

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE
ENTREPRENEURIAT ET INTRAPRENEURIAT PORTE PAR L'IAE CLERMONT AUVERGNE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 25 JUIN 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme d'Université Entrepreneuriat et Intrapreneuriat porté par l'IAE Clermont Auvergne, tel que
présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 28

Pour : 26

Contre : 2

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU
Volet pédagogique

DU Entrepreneuriat et Intrapreneuriat

- Création -

UFR de rattachement : IAE CLERMONT AUVERGNE
Etablissements partenaires : /
Responsable du diplôme : Dieter HILLAIRET
Validation à compter du : 25/06/2024
Validation accordée jusqu'à fin 2026-2027
Délibération CFVU 2024-06-25-10

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

L'objectif de ce DU est d'apporter l'ensemble des ressources et compétences nécessaires pour mener à son terme un projet de création d'activités nouvelles à travers une proposition de valeur qui soit soutenable sur le plan technique, économique, sociétal et éthique.

L'UCA possède une expertise reconnue depuis plus d'une dizaine d'années en matière d'entrepreneuriat, grâce au Master Management et Administration des Entreprises (MAE) parcours Entrepreneuriat et Innovation, ainsi qu'à l'accompagnement et au travail réalisés par CAP PEPITE au profit des étudiants-entrepreneurs. L'ADN de ce Diplôme Universitaire (DU) met résolument l'accent sur la dynamique suscitée par l'esprit d'entreprendre. Il s'adresse à tous les étudiants de l'UCA inscrits en master 1 ou dans un cycle de formation intégrant un niveau bac +4 (par exemple, les élèves ingénieurs) souhaitant acquérir des compétences entrepreneuriales ou intrapreneuriales¹ en parallèle de leurs études (double diplomation). Ce programme est ouvert à tous les domaines cibles : Tech, digital et numérique, agroalimentaire, ESS, sport et loisirs, recyclage et développement durable, culture, santé, mobilité, etc.

Dans le secteur socio-professionnel, en FC, ce DU peut intéresser les porteurs de projets de création, de reprise/acquisition, ou de transmission d'entreprise, les cadres d'entreprise amenés à diriger un centre de profit, que ce soit pour l'exploration de nouveaux domaines d'intérêt et de compétences métiers (croissance interne ou externe) ou la création d'une Business Unit, ainsi que les ingénieurs, les doctorants et les chercheurs scientifiques souhaitant réorienter leur carrière ou lancer leur entreprise.

Enfin, ce DU peut également intéresser celles et ceux qui, dans leur activité professionnelle, ont des missions d'accompagnement des PME et des créateurs/repreneurs d'entreprise (chargés de clientèle, chargés d'affaires juniors, consultants en stratégie, chargés de projet/conseillers salariés des technopôles ou des incubateurs, etc.).

Les points forts du DU Entrepreneuriat et Intrapreneuriat :

- Le pilotage est assuré par des universitaires très qualifiés ainsi que par des intervenants professionnels ayant une expérience entrepreneuriale et intrapreneuriale importante.
- Pour accéder à ce DU, les personnes n'ont pas besoin de compétences particulières en gestion, management, économie, finance ou entrepreneuriat/intrapreneuriat.
- En ce qui concerne l'aménagement des études, les enseignements se déroulent en fin de journée et certains samedis matin, ce qui est compatible avec les emplois du temps des étudiants inscrits à l'UCA ainsi qu'avec l'activité professionnelle des salariés (voir paragraphe B-1 Organisation générale de la formation).
- Une promotion limitée à 15 personnes seulement permet un meilleur suivi et accompagnement par l'équipe d'encadrement.

¹ Intrapreneuriat : développement de produits ou services au sein d'une organisation existante. L'intrapreneur est à la fois un salarié et un entrepreneur autonome qui développe un projet potentiellement porteur de valorisation pour son organisation. Il possède un certain niveau d'indépendance et valorise des idées, des opportunités, de nouvelles solutions, et de nouvelles niches d'activités innovantes, permettant à son organisation de s'engager dans des voies de croissance interne ou externe après validation des dirigeants, du conseil d'administration et, le cas échéant, des actionnaires.

- Les enseignements intègrent de nombreux cas concrets vécus par les intervenants professionnels (par exemple, les retours d'expériences d'entrepreneurs à succès).
- Pour les projets entrepreneuriaux et intrapreneuriaux les plus prometteurs, les étudiants peuvent bénéficier d'une enveloppe budgétaire (limitée à 5 000 €) grâce au Fonds Entrepreneuriat IAE+, porté par la fondation de l'Université (UCA Fondation).
- Facilitation pour l'obtention du Statut National d'Étudiant Entrepreneur (SNEE), avec à la clé la possibilité de suivre les Ateliers PEPITE.

Principales compétences visées par le DU :

Transformer une idée innovante (ou une problématique) en un projet d'entreprise ou en un projet d'innovation interne (intrapreneuriat). La structuration du DU s'appuie sur les compétences décrites dans les fiches RNCP (France Compétences - niveau 3 à 7) en matière d'entrepreneuriat, de gestion de projet et d'innovation dans le domaine des petites et moyennes entreprises, ainsi que dans les projets d'innovation au sein des entreprises existantes (intrapreneuriat) (*voir paragraphe B – II*).

- Activer l'envie et l'esprit d'entreprendre.
- Développer la curiosité et la créativité (méthodes, état d'esprit, exercices).
- Savoir construire un modèle d'affaires type Business Plan ou Business Model basé sur des critères financiers (prix de revient, point mort, compte de résultats, bilan, tableaux de financement, flux de trésorerie, besoins en fonds de roulement).
- Transformer un projet de création en proposition de valeur.
- Définir une stratégie de lancement d'un nouveau produit ou service.
- Saisir les opportunités à fort potentiel de développement.
- Savoir identifier et gérer les risques, les obstacles et les menaces.
- Savoir structurer et projeter son projet de création et établir des scénarios de réalisation (prospective).
- Intégrer les dimensions éthiques et responsables dans son projet.
- Savoir communiquer auprès de tiers sur son projet de création (s'exprimer correctement et prendre la parole en public).
- Savoir travailler en équipe et en réseau.
- Gagner de la confiance en soi et savoir gérer son stress.
- Savoir identifier et utiliser les différents dispositifs de protection industrielle et intellectuelle.
- Savoir choisir le meilleur statut juridique pour son entreprise.
- Savoir mettre en valeur son offre.
- Réaliser une étude de marché et identifier sa cible clientèle (dynamique concurrentielle, intégration du contexte sociétal et environnemental).
- Financer un projet (sources et coûts ; banques, fonds propres, fonds publics, partenariat, business angels).
- Établir un business plan soutenable et un plan de trésorerie cohérent lors du démarrage de son activité.
- Savoir évoluer correctement dans un écosystème entrepreneurial/intrapreneurial régional et territorial.

Débouchés professionnels :

Les débouchés sont principalement créateurs d'entreprise (FI), intrapreneurs et responsables de projets innovants au sein des structures existantes (FC), conseillers en lancement d'activités nouvelles dans les incubateurs et accélérateurs (FC).

II – Composante porteuse du projet

IAE Clermont Auvergne School of Management – Université Clermont Auvergne.

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

- 1°) CAP PEPITE : Betty Texeira, Directrice,
- 2°) Clermont Auvergne Innovation (CAI) : Yannick Izoard, Directeur Général,
- 3°) Pôle Partenariat Territoires (PUI CAP-I-TERR) / Loriane Ladet.

IV – Partenaires de la formation

Le DU Entrepreneuriat et Intrapreneuriat doit s'inscrire de manière inclusive dans l'éco-système entrepreneurial Auvergnat.

1°) Les incubateurs :

- Coco Shaker, Marion Audissergues, Directrice Incubateur CoCoShakjer (*partenariat en cours*),
- Le Damier (HUB-IC), Romain Bard, Chargé de développement (*partenariat en cours*),
- Appuy Createur (SAS), Sandrine Barrière, Directrice (*partenariat en cours*),
- La Brasserie du Digital Puy-en-Velay, Laura Suzanne, Directrice.

2°) Les accélérateurs :

- Village by CA Centre France : Catherine Domon Bournery, Directrice adjointe (*partenariat en cours*).

3°) Les Clusters, pépinières, associations, ONG :

- La French Tech Clermont Auvergne : Lionel Faucher (*partenariat en cours*),
- Landistini (Aurillac), Sacha Abecassis, Responsable *Engagement* Tiers Lieu « L'entre Deux » (*partenariat en cours*).

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : HILLAIRET Dieter

Statut : MCU HC

Coordonnées : Dieter.HILLAIRET@uca.fr

Tél : 06 58 88 68 05

IAE Clermont Auvergne School of Management, 11 Bd Charles de Gaulle, 63000 Clermont-Ferrand.

VI – Composition du conseil de perfectionnement (CP)

La commission en charge du suivi du diplôme et le Conseil de Perfectionnement se réunissent une fois par an. Le CP comprend des représentants des enseignants-chercheurs, des intervenants du monde socioprofessionnel et de l'écosystème entrepreneurial régional ainsi que 2 représentants de la promotion en cours.

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Corinne ROCHETTE, PU, IAE
- Norbert LEBRUMENT, PU, IAE
- Claudio ADUARDO, MCF, CERDI
- Dieter HILLAIRET, MCU, IAE
- Magali VIVIER, MCU, UFR de Pharmacie

2 étudiant(e)s délégué(e)s de la promotion

- A préciser chaque nouvelle année

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Yannick IZOARD, Directeur Clermont Auvergne Innovation (CAI)
- Fabien ANDRIEUX, Responsable Marketing & R&D (CAI)
- Olivier DENIS, IE, Consultant en Stratégie ERIDIUM, DF et Directeur R&D Innovation NOVESIA.

VII – Autres renseignements

Première année universitaire concernée par la demande : 2024 2025

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants inscrits à l'UCA Bac +4 mini (master 1 ou équivalent)	Aucun
RE	Cadres de l'industrie (TPE/PME-PMI/GE)	1°) Dans le cas d'une reconversion professionnelle, avoir un projet de création d'activités innovantes déjà bien avancé. 2°) Dans le cas de l'intrapreneuriat, la personne doit avoir un projet validé par son employeur ou par un établissement partie prenante du projet. 3°) Dans le cas de l'entrepreneuriat (ex nihilo, reprise, transmission, franchise...), la personne doit avoir un projet à fort potentiel de développement (création de valeur).
FC		

Durée de la formation : 1 année, 99 heures

Calendrier de la formation : mi-octobre à juillet

Lieu de la formation : IAE Clermont Auvergne School of Management (Site Jaude) et Maison de l'Innovation (Site Les Cézeaux)

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	2 500 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année)	0 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 10 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture.

Capacité d'accueil maximale : 15 étudiants

Période d'inscription / de candidature : juin à mi-juillet (juillet à octobre la 1ère année)

Contact Scolarité : en cours

Le DU bénéficie d'un financement PUI de 45 000 €/ an pour 3 années, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 pendant lesquelles il doit progressivement parvenir à l'autofinancement avec des inscriptions tarif plein.

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les enseignements se déroulent majoritairement en cours du soir (17h30-20h) une fois par semaine et certains samedis matin (8h30-12h). Cette modalité d'organisation est compatible avec l'emploi du temps des étudiants inscrits dans les formations de l'UCA de niveau Bac+4 a minima (FI), avec les horaires de travail des salariés et professionnels en activité (FC), ainsi qu'avec les personnes en résidence dans les incubateurs régionaux. Les lieux d'enseignement, situés sur le Site des Cézeaux (Maison de l'Innovation) et sur le Site de Jaude (IAE), offrent des facilités en termes de mobilité entre leur lieu de formation initiale et les deux sites UCA supports de la formation.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

La structuration des enseignements et la maquette du DU Entrepreneuriat et Intrapreneuriat s'appuient sur le contenu des fiches RNCP de France Compétences suivantes :

- **Fiche RNCP 37214** : DSP – Création d'activités et entrepreneuriat en petite et moyenne entreprise (niveau 4).
- **Fiche RNCP 34324** : Entrepreneur de petite entreprise (niveau 5)
- **Fiche RNCP 35215** : Entrepreneur de la TPE (niveau 6)
- **Fiche RNCP 37127** : Diplôme en innovation et entrepreneuriat (niveau 7)
- **Fiche RNCP 39094** : Manager de l'innovation et du développement entrepreneurial (niveau 7).

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examen s	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Fondamentaux de l'entrepreneuriat et de l'intrapreneuriat	10				Production d'un mémoire + 1 soutenance orale du Projet entrepreneurial/intrapreneurial personnel					
1.1 Concepts clés, l'entrepreneuriat vs l'intrapreneuriat		10								
1.2 L'esprit et l'envie d'entreprendre										
1.3 Profils d'entrepreneurs et d'intrapreneurs										
UE 2 : Idéation et créativité	13									
2.1 Idéation et techniques de créativité		13								
2.2 Validation des idées et études de faisabilité/soutenabilité										
2.3 Open-innovation, co-création et lead users										
UE 3 : Modèles d'affaires et stratégie	12									
3.1 Business Model (CANVAS) et Lean Startup		12								
3.2 Stratégies de différenciation et de positionnement										
3.3 Analyses PESTEL et SWOT										
UE 4 : Gestion de projets innovants	14									
4.1 Méthodes de gestion de projet : Kanban, Lean Management, Design Thinking, Rapport d'étonnement		8								
4.2 Gestion des risques, obligations et responsabilité de l'entrepreneur/intrapreneur										
4.3. Témoignages d'entrepreneurs/intrapreneurs				6						
UE 5 : Financement et levée de Fonds	10									
5.1 Sources de financement pour les entrepreneurs et les intrapreneurs		10								
5.2 Crowdfunding, business angels et capital-risque										
5.3 Budgets, prévisions financières et valorisation										
UE 6 : Droit des Affaires et Propriété Intellectuelle	10									
6.1 Brevets, marques déposées, licences et droits d'auteur		10								
6.2 Réglementation et normalisation										
6.3 Quelle structure juridique pour les nouvelles entreprises ?										
UE 7 : Marketing (digital), intelligence générative, commercialisation	10									
7.1 Stratégie de marketing digital et réseaux sociaux		10								
7.2 L'apport de l'intelligence générative, de l'IA aux porteurs de projet de création										
7.3 Lancement commercial, techniques de vente et de négociation										

UE 8 : Entrepreneurship, intrapreneurship et développement personnel	10				
8.1 Entrepreneurship, compétences et gestion d'une équipe-projet		10			
8.2 RSE, responsabilité sociale, éthique et impact environnemental					
8.3 Intelligence émotionnelle et l'art du pitch					
UE 9 : Projet entrepreneurial/intrapreneurial personnel	10				
9.1 Conception et réalisation du projet		10			
9.2 Mentorat et suivi du projet					
9.3 Modalité de présentation et de valorisation du son projet vis-à d'une expertise/évaluation					
Total	99	93		6	

III – Règles de délivrance du diplôme

Le DU est validé sous trois conditions sine qua non :

- la présence des étudiants à au moins 75 % des enseignements programmés,
- la présentation d'un mémoire portant sur le projet de création,
- la soutenance orale du projet entrepreneurial/intrapreneurial.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7	UE 8	UE 9
Détecter des opportunités de marché Effectuer un état des lieux concurrentiel, normatif, légal et politique du territoire pour envisager les points de blocage et les facteurs de réussite de sa micro-entreprise Effectuer une étude de marché Connaître l'entreprise et son environnement (juridique, financier et commercial) Développer les qualités individuelles nécessaires à la gestion d'un projet entrepreneurial (communication, initiative, autonomie...).	X		X					X	X
Réaliser un prévisionnel Rédiger des plans d'action (commerciaux, production ou administratif) correspondant aux objectifs opérationnels définis par la direction de l'organisation Définir les ressources matérielles, financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre du projet Connaître les sources de financement Développer l'esprit d'innovation Manager et gérer ses ressources humaines.			X	X		X		X	X
Respecter et faire respecter les réglementations en vigueur. Construire et entretenir des réseaux pertinents pour le projet et sa pérennité. Animer le développement commercial du projet. Contrôler la qualité des fournisseurs, des sous-traitants et des experts.						X	X	X	X
Effectuer une veille stratégique combinée sur les plans juridique, technologique et concurrentiel Définir, mettre en œuvre et contrôler la stratégie du projet en lien avec sa production, ses services et ses environnements Elaborer la structure contractuelle et juridique adaptée au projet, à son activité et à sa pérennité. Repérer, analyser et traiter les dysfonctionnements en lien avec la stratégie du projet.			X	X			X		X
Comprendre et appliquer les techniques de créativité et d'idéation pour adopter de nouvelles perspectives et repenser les approches commerciales et marketing Comprendre et appliquer de manière pertinente la méthode du Design Thinking, centrée sur l'utilisateur, pour développer un nouveau produit ou service, au travers de l'expérimentation et du prototypage Appliquer les méthodes pour identifier, évaluer et sélectionner les opportunités de développement de produits Gérer un processus de développement de produit approprié et performant pour un projet qui intègre les contributions des clients		X		X					X
Utiliser efficacement les outils de base de la gestion de projet Piloter efficacement son projet entrepreneurial de bout en bout à l'aide d'une démarche de questionnements pratiques	X		X	X				X	X

Concevoir un plan d'affaires global, viable, reposant sur des métriques clés, fondé sur l'analyse du marché, un avantage concurrentiel clair et un modèle économique pertinent Présenter oralement et argumenter son projet devant des investisseurs, des partenaires ou des décideurs afin de convaincre de la pertinence et de l'attractivité de son projet									
Identifier les avantages et les inconvénients des outils de Propriété Intellectuelle en tant que sources d'actifs incorporels Utiliser la propriété intellectuelle comme un outil stratégique de développement d'une innovation Mesurer et évaluer l'impact d'un contentieux IP dans les affaires Acquérir les clés pour mettre en place une politique IP dans l'entreprise en fonction du marché et de la technologie	X		X			X			X
Comprendre les principes de la comptabilité pour être capable d'échanger avec son expert-comptable et mettre en œuvre les principes de base Évaluer les différents coûts engendrés par son activité et construire son prix de revient Construire le coût de revient, calculer son prix de vente Élaborer une politique tarifaire en adéquation avec son marché Calculer correctement les seuils intermédiaires de gestion Établir le point mort de son activité Calculer le retour sur investissement des actions de développement Planifier et contrôler sa trésorerie et un budget Mesurer les écarts entre le réalisé et le prévisionnel pour mettre en place les actions correctives ; Planifier le développement de l'activité, les besoins financiers et les moyens de financement ; Identifier des sources de financement ; Établir son plan de financement prévisionnel ; Justifier et défendre son projet auprès des partenaires financiers (banques, associations, etc.) sur le potentiel de l'activité.			X	X	X				X
Identifier, interpréter et justifier des valeurs économiquement viables, socialement justes et écologiquement saines dans son activité ; Énumérer et mettre en œuvre les conditions nécessaires à la mise en œuvre et à la réussite d'une démarche éco-responsable ; Mettre en œuvre des actions éco-responsables pour limiter l'impact de l'entreprise sur l'environnement Mesurer l'impact des actions mises en place ; Établir un plan d'amélioration continu ; Formuler et mettre en œuvre ses engagements sociétaux ; Évaluer et rapporter les résultats de l'activité de façon transparente.		X		X	X			X	X
Définir des cibles visées, à partir de la segmentation du marché, afin d'élaborer une stratégie marketing en adéquation avec les besoins identifiés Réaliser le plan marketing de lancement d'une solution innovante, en priorisant les différents segments de marché, afin de réaliser une démarche marketing progressive et agile Concevoir une campagne de marketing numérique, en analysant les stratégies marketing potentiellement concurrentielles, en s'appuyant sur les différents leviers numériques, et en travaillant notamment la visibilité sur les réseaux sociaux, afin d'accélérer le lancement et la diffusion d'une innovation Elaborer la stratégie de communication d'une entreprise innovante et du concept concerné, en tenant compte de la nouveauté proposée face aux habitudes et usages des prospects, afin de convaincre de la pertinence de l'innovation et de la crédibilité des porteurs de projet Concevoir différents types de contenus pour activer une stratégie de communication créative et cohérente, à travers un écosystème de communication omnicanale, en tenant compte des enjeux de l'accessibilité numérique.		X		X		X		X	X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
Dieter Hillairet	IAE	MCF		UE1	Fondamentaux de l'entrepreneuriat et de l'intrapreneuriat	10 CM
Pierre Xavier Robert	Vital Technics	IE	Directeur Business Development	UE2	Idéation et créativité	13 CM
Dieter Hillairet	IAE	MCF		UE3	Modèles d'affaires et stratégies	12 CM
Alexandre Cabagnols	Polytech	MCF				
François Cassière	IAE	MCF				
Corine Rochette	IAE	PU				
Nicolas Baleyrier	Dock Avenue & Stimuleo	IE	CEO Co-fondateur	UE4	Gestion de projets innovants	8 CM
Fabien Andrieux	Clermont Auvergne Innovation	IE	Dir. Marketing et Dévelop. & entrepreneur			6 TP
Entrepreneurs Auvergnats	Startup & entreprises innovantes	IE	Fondateurs et CEO			
Pascal Gauthier	Clermont Auvergne Innovation	IE	Dir. des investissements / financements européens	UE5	Financement et levée de fonds	10 CM
Lionel Faucher	French Tech	IE	Consultant DAM Vidéo, ambassadeur TEDx, Newtaka			
David Rage	Cabinet Fusax Partners Conseil en Cession/aquisition	IE	CEO - consultant			
Dieter Hillairet	IAE	MCF				
Marie-Rose Borges	IAE	MCF		UE6	Droit des affaires et propriété intellectuelle	10 CM
Sonia Gilet-Wawrzyniak	Clermont Auvergne Innovation	IE	Juriste			
Pierre Xavier Robert	Vital Technics	IE	Directeur Business Development	UE7	Marketing (digital), intelligence générative et réseaux sociaux	10 CM
Mounir Moustahlaf	Mounir Digital	IE	Formateur en réseaux sociaux			
Jean Jérôme Danton	KiXit Consulting & Anatole.ai	IE	Expert en Webmarketing & IA Appliquée			
Lucie Buvat	Synchrone	IE	Chargée de recrutement Business Unit AURA	UE8	Entrepreneuships, intrapreneuships et développement personnel	10 CM
Christine Lambey	IUT Clermont Auvergne	PU	Responsables du Parcours MMPV (BUT TC)			
Dieter Hillairet	IAE	MCF				
Collectif intervenants professionnels	Dirigeant d'entreprise, intrapreneurs, chefs de projets innovations	IE	Dirigeants d'entreprise, intrapreneurs, chefs de projets innovations	UE9	Projet entrepreneurial / intrapreneurial personnel	10 CM

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 33h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 66h

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- Dieter HILLAIRET, MCF (Président de jury) - UCA
- Corinne ROCHETTE, PU (Vice-Présidente) - UCA
- Christine LAMBEY, PU – UCA (Membre de jury 1)
- Alexandre CABAGNOLS, MCF – UCA (Membre de Jury 2)
- François CASSIERE, MCF - UCA (Membre de Jury 3)
- Fabien ANDRIEUX, Clermont Auvergne Innovation – CAI, entrepreneur (Membre de Jury 4)

VII – Modalités d'admission

Procédure d'admission :

- 1°) étude des dossiers de candidature (CV, lettre de motivation, diplômes et résultats des formations antérieures, projet entrepreneurial/intrapreneurial),
- 2°) pré-sélection des candidats retenus par l'équipe pédagogique,
- 3°) entretien de motivation des candidats en présentiel ou en distanciel,
- 4°) divulgation des résultats.

VIII – Mobilité à l'international

Sans objet.

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante : 18/06/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 25/06/2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU





PROJET N° 2024-06618 N°32

**EXTRAIT CONSEIL DE GOUVERNANCE DE L'IAE CLERMONT AUVERGNE
DELIBERATION PORTANT SUR**

LE CONSEIL DE GOUVERNANCE EN SA SEANCE DU 18 JUIN 2024,
APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

I. Questions opérationnelles

- Création DU Entrepreneuriat et Intrapreneuriat (QCE)

Approuvé à l'unanimité

Delphine MEULLE-CHERVIN
Présidente du Conseil de gouvernance